



# RAPPORT ANNUEL

## FLEXIGESTION PATRIMOINE

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCP

## **● L'objectif de gestion**

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de gestion, la recherche d'une performance nette des frais, sur une durée de placement recommandée supérieure de 5 ans, en s'exposant aux marchés d'actions internationales, aux obligations et autres titres de créances internationaux par le biais d'investissements en titres vifs ou via des parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA.

## **● Stratégie d'investissement**

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPCVM, de FIA et/ou de fonds d'investissement.

La stratégie utilisée procède des éléments suivants :

- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM, en FIA et/ou fonds d'investissement.

- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (société de gestion, gérant, process). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.

- Une gestion flexible entre les stratégies actions, actions neutre au marché et taux.

La stratégie d'actions neutre au marché a comme objectif d'être décorrélée des marchés. Cette stratégie est réalisée avec des OPC long short neutres au marché et des produits synthétiques long short neutres au marché constitués de fonds actions couverts à due proportion par des contrats financiers de même nature.

Le gérant adoptera une gestion flexible sur les marchés internationaux. Il n'y a pas de zone géographique prépondérante.

Puis, compte-tenu de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT et dans la limite de sa marge de manoeuvre, le gérant dispose d'une latitude pour construire son portefeuille.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 70 % aux marchés d'actions, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0 % à 50 % aux marchés des actions de pays émergents.

- de 0 % à 50 % aux marchés des actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros.

De 30 % à 100 % en cumul :

- aux produits de taux, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes notations y compris spéculatives selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

- à la stratégie actions neutre au marché.

De 0 % à 100 % au risque de change sur des devises hors euro. La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre -8 et +8. Il peut être investi :

- en actions,

- en titres de créances et instruments du marché monétaire,

Au-delà de 20% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, et jusqu'à 30% en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change.

L'effet de levier indicatif est de 150%.

- dépôts, emprunts d'espèces

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Des marchés actions qui baissent, c'est assez fréquent... Des marchés obligataires, c'est plus rare, mais ça existe. Par contre, les deux qui baissent la même année, ce n'était pas arrivé depuis plus de 50 ans ! En 2022, la diversification qui permet aux portefeuilles équilibrés d'atténuer les cycles boursiers n'a pas fonctionné. Ils connaissent leur pire année depuis la grande dépression de 1932.

Flexigestion Patrimoine est un fonds qui peut investir sur toutes les classes d'actifs et sur toutes les zones géographiques, pour saisir les meilleures opportunités. Pourtant, malgré un positionnement prudent, nous ne sommes pas parvenus à obtenir une performance positive. Hormis le dollar qui a progressé de 6.5%, il y avait peu de branches auxquelles se rattraper.

D'un point de vue économique, l'année a été marquée par l'envolée de l'inflation au niveau mondial. Aux Etats-Unis, le pic a été atteint en juin avec des prix à la consommation qui progressaient de 9.1% sur 1 an. Pire, la zone euro a connu jusqu'à 10.7% en octobre !

Comme chacun le sait, la guerre en Ukraine a entraîné une hausse des prix de l'énergie avec l'arrêt des livraisons de gaz russe. Mais cette inflation était déjà en train d'accélérer avant, du fait de la création monétaire des banques centrales pendant la crise du Covid, et du fait des perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales engendrées par la politique sanitaire chinoise.

Face à cette inflation, la réponse des banques centrales a été violente. La FED a monté ses taux directeurs à 6 reprises, les faisant passer de 0.25% à 4%, tandis que la BCE, en commençant plus tard, les a relevés de 0% à 2%. En conséquence, les taux longs se sont envolés, le 10 ans américain est passé de 1.5% à 4.0%, et le 10 ans allemand de -0.15% à 2.5%. Autrement dit, les obligations à 10 ans américaines ont perdu 16% sur l'année, soit la pire performance de l'histoire...

Dans notre gestion, nous avons une sensibilité très faible, et même négative sur les taux américains en début d'année. Peu à peu, nous l'avons augmentée au fil des mois, pour profiter de rendements qui devenaient plus généreux. Nous avons favorisé la partie courte de la courbe moins risquée. Nos positions sur le crédit européen ont souffert en raison de l'écartement des spreads, mais nous les avons plutôt renforcées lorsque les valorisations reflétaient une récession et des défauts de manière excessive. La dette émergente s'est globalement bien comportée sur l'année, et notamment la dette chinoise sur laquelle nous sommes investis. Un portage intéressant, amplifié par des effets change favorable ont permis d'obtenir de bonnes performances.

En ce qui concerne les actions, le bilan n'est pas meilleur. 2022 affiche la plus forte baisse depuis 1974, pour les indices mondiaux (en dollar). La hausse des taux d'intérêt a entraîné un ajustement des valorisations à la baisse, alors que les attentes de bénéfices ont certes diminué, mais sans s'effondrer. Les valeurs de croissance ont été les plus pénalisées, et notamment les « Big Tech » américaines (Apple, Microsoft, Google, Amazon, Tesla, Meta et Nvidia) qui ont collectivement perdu 4900 milliards de dollars de capitalisation, soit plus que la perte totale du Nasdaq pendant la bulle internet.

Dans ce contexte, même avec une allocation défensive sur les actions, nous avons souffert de notre surpondération sur les valeurs de croissance et sur les petites et moyennes capitalisations. Ces biais factoriels nous ont coûté sur les poches européenne et américaine. En même temps, nous étions peu investis sur le secteur de l'énergie, pour tenter de limiter les émissions en carbone de nos investissements. Or ce secteur a connu les meilleures performances boursières des deux côtés de l'Atlantique grâce à l'envolée des cours du pétrole.

Dans la construction de notre portefeuille, nous avons cherché à réduire le risque global en augmentant le poids de nos diversifications. Certaines ont bien fonctionné comme nos investissements dans l'or, les dividendes ou la volatilité. Au contraire, nos positions sur les devises nous ont coûté. Le dollar est monté bien plus haut que nous l'anticipions, tandis que le yen n'a pas servi de valeur refuge.

Au 30 décembre 2022, le fonds Flexigestion Patrimoine est exposé à un risque actions de 33.2%, à un risque taux de 56.6%, le reste étant composé de stratégies alternatives ou de positions en devises. Sa performance est de -12.33% sur l'exercice 2022 pour la part RC, et -11.89% pour la part IC.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste ) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP, sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developer » ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
  - Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
  - Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
  - Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;

Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

#### Article 8/9 SFDR – 6 TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels ([creditmutuel-am.eu](https://creditmutuel-am.eu))

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

<b>Méthode VAR</b>			
<b>Levier au 31/12/2022</b>	<b>Niveau minimum</b>	<b>Niveau maximum</b>	<b>Niveau moyen</b>
59%	3,86%	6,88%	5,22%

### **• Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace

Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

### ● **Evènements intervenus au cours de la période**

- 03/01/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de la réglementation SFDR (article 6)
- 03/01/2022 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame
- 22/03/2022 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'Investissement et du profil de risque
- 22/03/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire SFDR
- 22/03/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire Taxonomie
- 20/06/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des modalités de souscription et de rachat
- 14/10/2022 Frais : Modification des frais et commissions

## BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>967 950 556,91</b>	<b>1 479 356 038,55</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>59 438 628,44</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	59 438 628,44	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>899 431 783,47</b>	<b>1 455 627 617,05</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	899 431 783,47	1 455 627 617,05
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>9 080 145,00</b>	<b>23 728 421,50</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	9 080 145,00	23 728 421,50
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>10 471 758,03</b>	<b>15 903 208,01</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>10 471 758,03</b>	<b>15 903 208,01</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>31 342 071,25</b>	<b>110 735 764,35</b>
<b>Liquidités</b>	<b>31 342 071,25</b>	<b>110 735 764,35</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 009 764 386,19</b>	<b>1 605 995 010,91</b>

## BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	952 451 493,54	1 609 798 881,97
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	51 466 479,03	-16 019 185,31
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	-5 362 800,99	-7 856 182,65
<b>Total des capitaux propres</b>	998 555 171,58	1 585 923 514,01
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	8 550 146,40	18 733 426,05
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	8 550 146,40	18 733 426,05
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 550 146,40	18 733 426,05
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	832 135,58	1 338 070,85
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00	0,00
<b>Autres</b>	832 135,58	1 338 070,85
<b>Comptes financiers</b>	1 826 932,63	0,00
<b>Concours bancaires courants</b>	1 826 932,63	0,00
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	1 009 764 386,19	1 605 995 010,91

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
RYXXH3F00002 EURJPY-CME 0323	53 174 583,48	0,00
RYXXH2F00001 EURJPY-CME 0322	0,00	116 990 730,08
Total Devise	53 174 583,48	116 990 730,08
Indices		
ESXXH3F00002 Mini SP500- 0323	36 068 942,97	0,00
FDAXH3F00002 DAX-EUX 0323	17 485 000,00	0,00
FSTXH3F00002 STX50-EUX 0323	29 088 000,00	0,00
FXXPH3F00002 DJ STOXX600 0323	78 458 500,00	0,00
MMEXH3F00002 Mini MSCIEM 0323	13 443 878,74	0,00
FESXH2F00002 STX50E-EUX 0322	0,00	51 450 000,00
FSTXH2F00002 STX50-EUX 0322	0,00	54 648 000,00
FXXPH2F00001 DJ STOXX600 0322	0,00	291 900 000,00
MMEXH2F00002 Mini MSCIEM 0322	0,00	20 208 406,57
NQXXH2F00002 E-MINI NASD 0322	0,00	51 638 864,48
Total Indices	174 544 321,71	469 845 271,05
Taux		
USTNH2F00002 TNote 10Y-C 0322	0,00	238 508 525,22
Total Taux	0,00	238 508 525,22
Total Contrats futures	227 718 905,19	825 344 526,35
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	227 718 905,19	825 344 526,35
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>227 718 905,19</b>	<b>825 344 526,35</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
ECXXH3F00002 EURUSD-CME 0323	145 670 512,40	0,00
ECXXH2F00002 EURUSD-CME 0322	0,00	162 849 907,72
Total Devise	145 670 512,40	162 849 907,72
Indices		
FESBH3F00002 STXE Bank-E 0323	40 906 250,00	0,00
NKXXH3F00002 NK225-SGX 0323	19 351 116,63	0,00
NKXXH2F00002 NK225-SGX 0322	0,00	23 182 865,04
ZXXXH2F00002 FTSE100-LIF 0322	0,00	16 126 590,41
Total Indices	60 257 366,63	39 309 455,45
Taux		

	30/12/2022	31/12/2021
FGBLH3F00002 BUND-EUX 0323	34 561 800,00	0,00
USN2H3F00002 TNote 2Y-CB 0323	57 474 368,26	0,00
FGBLH2F00002 BUND-EUX 0322	0,00	83 971 300,00
Total Taux	92 036 168,26	83 971 300,00
Total Contrats futures	297 964 047,29	286 130 663,17
Options		
Indices		
OESXF3C00007 OESX/0123/CALL/3,900 OPTION ESTOXX	22 154 740,80	0,00
OVS2G3C00001 OVS2/0223/CALL/40. VSTOXX FUTURES	2 205 582,72	0,00
OESBM2C00002 OESB/0622/CALL/120. OPTION E-STX BANK	0,00	20 037 780,00
OESXH2C00010 OESX/0322/CALL/4,400 OPTION ESTOXX	0,00	78 445 982,50
Total Indices	24 360 323,52	98 483 762,50
Total Options	24 360 323,52	98 483 762,50
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	322 324 370,81	384 614 425,67
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>322 324 370,81</b>	<b>384 614 425,67</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	64 471,84	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 160 854,11	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 225 325,95</b>	<b>0,00</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	122 174,53
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	423 592,34	266 754,73
Autres charges financières	0,00	6 606,79
<b>TOTAL (II)</b>	<b>423 592,34</b>	<b>395 536,05</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>801 733,61</b>	<b>-395 536,05</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	7 668 955,88	6 885 468,43
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-6 867 222,27</b>	<b>-7 281 004,48</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	1 504 421,28	-575 178,17
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>-5 362 800,99</b>	<b>-7 856 182,65</b>

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.  
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0010259424	1,2 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0014000HA9	0,6 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0010259424	2,50% TTC maximum de l'actif net
IC	FR0014000HA9	2,50% TTC maximum de l'actif net

- **Commission de surperformance**

**Part FR0010259424 RC**

Néant

**Part FR0014000HA9 IC**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>1 585 923 514,01</b>	<b>1 339 088 742,80</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	82 577 218,88	262 975 094,73
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-484 514 333,81	-48 646 378,47
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	75 867 925,64	94 512 498,25
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-26 480 200,43	-3 942 847,30
Plus-values réalisées sur contrats financiers	127 988 169,74	65 600 952,23
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-111 100 751,89	-170 479 028,42
Frais de transaction	-1 612 743,50	-1 630 013,36
Différences de change	-1 681 253,66	1 635 180,29
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-262 219 185,21	66 491 287,21
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-18 961 942,74</i>	<i>243 257 242,47</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>243 257 242,47</i>	<i>176 765 955,26</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	20 674 034,08	-12 400 969,47
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>4 480 985,94</i>	<i>-16 193 048,14</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-16 193 048,14</i>	<i>-3 792 078,67</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-6 867 222,27	-7 281 004,48
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>998 555 171,58</b>	<b>1 585 923 514,01</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres de créances</b>		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a l'achat</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Cessions</b>		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a la vente</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
Devise	53 174 583,48	5,33
Indices	174 544 321,71	17,48
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>227 718 905,19</b>	<b>22,80</b>
<b>Autres opérations</b>		
Devise	145 670 512,40	14,59
Indices	84 617 690,15	8,47
Taux	92 036 168,26	9,22
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>322 324 370,81</b>	<b>32,28</b>

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	31 342 071,25	3,14	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 826 932,63	0,18	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	92 036 168,26	9,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	31 342 071,25	3,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 826 932,63	0,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	57 474 368,26	5,76	0,00	0,00	34 561 800,00	3,46

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	<b>Devise 1</b>	<b>%</b>	<b>Devise 2</b>	<b>%</b>	<b>Devise 3</b>	<b>%</b>	<b>Autre(s)</b>	<b>%</b>
	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>JPY</b>	<b>JPY</b>	<b>GBP</b>	<b>GBP</b>	<b>Devise(s)</b>	
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	10 224 564,44	1,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	247 975 823,25	24,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	1 939 063,02	0,19	1 354 306,98	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	7 225 606,05	0,72	2 941 651,90	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 609 285,69	0,46	0,00	0,00	3 304 891,28	0,33	609 976,32	0,06
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	1 939 064,41	0,19	1 354 306,99	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 826 932,63	0,18	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	53 174 583,48	5,33	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	145 670 512,40	14,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	37 467 372,88
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			<b>0,00</b>
Obligations			<b>0,00</b>
TCN			<b>0,00</b>
OPC			<b>396 702 160,06</b>
	FR0000447310	CM-AM MICRO CAP 3D	6 265 206,67
	FR0000984213	CM-AM GL.EM.M.RC6D	13 890 271,75
	FR0000984254	CM-AM DOL.CAS.IC3D	24 450 651,60
	FR0000986655	CM-AM EURO EQ.RC3D	21 328 060,00
	FR0000991770	CM-AM EU.VAL.RC 6D	15 418 368,00
	FR0007004130	CM-AM OBLI SOUV.RC	17 421 936,42
	FR0007373998	CM-AM OBLI LT RC	17 298 083,27
	FR0007390174	CM-AM G.GOLD RC 6D	21 748 200,00
	FR0010037341	CM-AM EUR.GR.RC 6D	14 427 900,00
	FR0010291591	CM-AM OBL.MT RC3D	3 125 800,00
	FR0010415448	CM-AM IJ 225 RC 3D	7 495 967,41
	FR0010924266	CM-AM EU.DIV.RC 3D	10 383 425,62
	FR0011153378	CM-AM INFLAT.RC 6D	15 099 345,75
	FR0011491182	CM-AM OB.P.EM.RC3D	12 788 011,50
	FR0011491208	CM-AM OB.P.EM.IC3D	9 329 390,84
	FR0011631019	CM-AM P.E.AC.RC 3D	11 157 489,00
	FR0011829134	CM-AM H.Y.S.D.RC3D	10 477 033,03
	FR0012287423	CM-AM GL.LEA.IC3D	10 140 471,50
	FR0013246550	CM-AM GR.BDS IC 3D	12 541 142,60
	FR0013250420	CM-AM OBL.FL.RC 3D	9 143 644,80
	FR0013266624	CM-AM ENT.EUR.RC6D	12 214 152,00
	FR0013298338	CM-AM GL.INN.RC 6D	14 506 200,00
	FR0013336773	CM-AM H.Y.24 RC 6D	13 937 000,00
	FR0013384617	CM-AM CO.E.IC 3DEC	31 476 888,73

	<b>ISIN</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>30/12/2022</b>
	FR0013486461	CM AM GL.SEL.IC 3D	5 443 993,20
	FR0014000YR8	CM AM GL.CLIM.IC3D	2 112 689,25
	FR0014005MH3	CM AM HY 26 IC 3D	6 426 219,35
	FR0014005R48	CM AM OB.EM.F.IC3D	4 954 191,00
	FR00140074R0	CM AM G.C.ZEN IC3D	2 102 634,48
	FR00140077F8	CM AM CON.USA IC3D	24 458 614,79
	FR001400C2O8	CM AM OB.IG25 IC3D	15 139 177,50
Contrats financiers			<b>0,00</b>
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>396 702 160,06</b>

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>30/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-5 362 800,99	-7 856 182,65
<b>Total</b>	<b>-5 362 800,99</b>	<b>-7 856 182,65</b>

	<b>30/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>C1 PART CAPI RC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-5 362 793,94	-7 856 185,58
<b>Total</b>	<b>-5 362 793,94</b>	<b>-7 856 185,58</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	<b>30/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>I1 PART CAPI IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-7,05	2,93
<b>Total</b>	<b>-7,05</b>	<b>2,93</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	51 466 479,03	-16 019 185,31
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>51 466 479,03</b>	<b>-16 019 185,31</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>C1 PART CAPI RC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	51 464 251,20	-16 018 739,57
<b>Total</b>	<b>51 464 251,20</b>	<b>-16 018 739,57</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>II PART CAPI IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 227,83	-445,74
<b>Total</b>	<b>2 227,83</b>	<b>-445,74</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	C1 PART CAPI C1	1 370 233 194,52	48 409 448,738	28,30	0,00	0,00	0,00	-0,12
31/12/2019	C1 PART CAPI C	1 373 117 859,19	46 423 656,301	29,57	0,00	0,00	0,00	-2,81
31/12/2020	C1 PART CAPI C	1 339 088 742,80	42 487 209,205	31,51	0,00	0,00	0,00	0,62
31/12/2021	C1 PART CAPI RC	1 585 891 709,56	49 120 824,254	32,28	0,00	0,00	0,00	-0,48
31/12/2021	I1 PART CAPI IC	31 804,45	0,310	102 595,00	0,00	0,00	0,00	-1 428,41
30/12/2022	C1 PART CAPI RC	998 511 780,89	35 274 739,632	28,30	0,00	0,00	0,00	1,30
30/12/2022	I1 PART CAPI IC	43 390,69	0,480	90 397,27	0,00	0,00	0,00	4 626,62

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	<b>En quantité</b>	<b>En montant</b>
<b>C1 PART CAPI RC</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	2 731 142,991000	82 556 266,56
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-16 577 227,613000	-484 509 802,34
Solde net des Souscriptions / Rachats	-13 846 084,622000	-401 953 535,78
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	35 274 739,632000	

	<b>En quantité</b>	<b>En montant</b>
<b>I1 PART CAPI IC</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,220000	20 952,32
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-0,050000	-4 531,47
Solde net des Souscriptions / Rachats	0,170000	16 420,85
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	0,480000	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
<b>C1 PART CAPI RC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	8 706,74
Montant des commissions de souscription perçues	8 706,74
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	8 706,74
Montant des commissions de souscription r�troced�es	8 706,74
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>I1 PART CAPI IC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

**FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC**

	<b>30/12/2022</b>
FR0010259424 C1 PART CAPI RC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,00
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	13 258 041,47
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	5 589 119,66

	<b>30/12/2022</b>
FR0014000HA9 I1 PART CAPI IC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,50
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	209,62
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	175,55

## CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	Dépôts de garantie	10 167 257,95
Créances	Frais de gestion rétrocedés	304 500,08
<b>Total des créances</b>		<b>10 471 758,03</b>
Dettes	Frais de gestion	832 135,58
<b>Total des dettes</b>		<b>832 135,58</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>9 639 622,45</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>958 870 411,91</b>	<b>96,02</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	59 438 628,44	5,95
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	899 431 783,47	90,07
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>10 471 758,03</b>	<b>1,05</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-832 135,58</b>	<b>-0,08</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>529 998,60</b>	<b>0,05</b>
OPTIONS	530 000,00	0,05
FUTURES	-1,40	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>29 515 138,62</b>	<b>2,96</b>
DISPONIBILITES	29 515 138,62	2,96
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>998 555 171,58</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>			<b>59 438 628,44</b>	<b>5,95</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>			<b>59 438 628,44</b>	<b>5,95</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>			<b>59 438 628,44</b>	<b>5,95</b>
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>13 936 074,00</b>	<b>1,40</b>
DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM	EUR	173 000	3 224 374,00	0,32
DE0007164600 SAP	EUR	30 000	2 891 700,00	0,29
DE0008404005 ALLIANZ	EUR	20 000	4 018 000,00	0,41
DE000PAG9113 DR. ING. H.C. F. PORSCHE AKTIE	EUR	40 000	3 802 000,00	0,38
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>31 020 880,00</b>	<b>3,10</b>
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	40 000	5 296 000,00	0,53
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	40 000	2 346 000,00	0,23
FR0000120321 L'OREAL	EUR	9 000	3 002 400,00	0,30
FR0000120578 SANOFI	EUR	54 000	4 851 360,00	0,49
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	5 800	3 943 420,00	0,39
FR0010908533 EDENRED	EUR	80 000	4 070 400,00	0,41
FR0011726835 GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	EUR	35 000	3 493 000,00	0,35
FR0011981968 WORLDLINE	EUR	110 000	4 018 300,00	0,40
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>4 257 110,00</b>	<b>0,43</b>
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	8 450	4 257 110,00	0,43
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>			<b>10 224 564,44</b>	<b>1,02</b>
US02079K1079 ALPHABET CL.C	USD	27 000	2 238 040,08	0,22
US0378331005 APPLE	USD	21 500	2 609 645,48	0,26
US5949181045 MICROSOFT	USD	24 000	5 376 878,88	0,54
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>			<b>899 431 783,47</b>	<b>90,08</b>
<b>TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>			<b>6 265 206,67</b>	<b>0,63</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>6 265 206,67</b>	<b>0,63</b>
FR0000447310 CM-AM MICRO CAP (C)	EUR	736 217	6 265 206,67	0,63
<b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>			<b>893 166 576,80</b>	<b>89,45</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>569 266 899,82</b>	<b>57,02</b>

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000984213 CM-AM GLOB.EMERG.MKTS RC SI.6D	EUR	47 545	13 890 271,75	1,39
FR0000984254 CM-AM DOLLAR CASH IC SI.3DEC	USD	13 600	24 450 651,60	2,45
FR0000986655 CM-AM EURO EQUITIES RC FCP 3D	EUR	5 200	21 328 060,00	2,14
FR0000991770 CM-AM EUROPE VALUE (RC)	EUR	4 800	15 418 368,00	1,54
FR0007004130 CM-AM OBLI SOUVERAINS RC FCP	EUR	4 242	17 421 936,42	1,74
FR0007373998 CM-AM OBLI LONG TERME RC FCP	EUR	185 861	17 298 083,27	1,73
FR0007390174 CM-AM GLOBAL GOLD (RC)	EUR	670 000	21 748 200,00	2,18
FR0010037341 CM-AM EUROPE GROWTH (RC)	EUR	2 000	14 427 900,00	1,44
FR0010291591 CM-AM OBLI MOYEN TERME (RC)	EUR	10 000	3 125 800,00	0,31
FR0010415448 CM-AM INDICIEL JAPON 225 (RC)	EUR	37 940,818	7 495 967,41	0,75
FR0010590950 LAZ.CRED.FI SRI PVC EUR FCP 3D	EUR	2 993,439	46 566 326,23	4,68
FR0010674978 LA FRANCAIS.SUB DEBT(C)FCP5DEC	EUR	18 020	37 229 500,20	3,73
FR0010828913 LAZARD ALPHA EUR.SRI I SI.3DEC	EUR	10 000	5 238 900,00	0,52
FR0010924266 CM-AM EUROPE DIVIDENDES (RC)	EUR	6 400,001	10 383 425,62	1,04
FR0011153378 CM-AM INFLATION RC SI.6DEC	EUR	132 045	15 099 345,75	1,51
FR0011274984 GEMEQUITY I SI.3DEC	EUR	85 000	15 113 000,00	1,51
FR0011491182 CM-AM OBLI PAYS EMER.RC FCP 3D	EUR	125 005	12 788 011,50	1,28
FR0011491208 CM-AM OBLI PAYS EMER.IC FCP 3D	EUR	175,696	9 329 390,84	0,93
FR0011631019 CM-AM PME-ETI ACTIONS (RC)	EUR	65 100	11 157 489,00	1,12
FR0011829134 CM-AM HIGH YIELD SHORT DURATION RC	EUR	96 252,026	10 477 033,03	1,05
FR0012287423 CM-AM GLOBAL LEADERS (IC)	EUR	50	10 140 471,50	1,02
FR0013233707 ED.ROTH.FIN.BDS NC EUR SI.3DEC	EUR	395 000	41 949 000,00	4,20
FR0013246550 CM-AM GREEN BONDS (IC)	EUR	148	12 541 142,60	1,26
FR0013250420 CM-AM OBLI FLEXIBLE (RC)	EUR	96 000	9 143 644,80	0,92
FR0013266624 CM-AM ENTREP.EUROPE RC SI.6DEC	EUR	123 600	12 214 152,00	1,22
FR0013289535 BDL CONVIC.PART I FCP 3DEC	EUR	22 000	25 948 120,00	2,60
FR0013298338 CM-AM GLOBAL INNOVATION (RC)	EUR	12 000	14 506 200,00	1,45
FR0013336773 CM-AM HIGH YIELD 2024 (RC)	EUR	137 500	13 937 000,00	1,40
FR0013384617 CM-AM CONVERTIBLES EURO (IC)	EUR	3 395 565,127	31 476 888,73	3,15
FR0013486461 CM-AM GLOBAL SELECTION SRI (IC)	EUR	48,37	5 443 993,20	0,55
FR0013517661 ASYMETRIX F SI.3DEC	EUR	70 000	6 785 100,00	0,68

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0014000YR8 CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE (IC)	EUR	25	2 112 689,25	0,21
FR0014005MH3 CM-AM HIGH YIELD 2026 (IC)	EUR	70,8	6 426 219,35	0,64
FR0014005R48 CM-AM OBJECTIF EMPLOI FRANCE (IC)	EUR	55	4 954 191,00	0,50
FR00140074R0 CM-AM GLOBAL CITY ZEN (IC)	EUR	24	2 102 634,48	0,21
FR00140077F8 CM-AM CONVICTIONS USA (IC)	EUR	276,3	24 458 614,79	2,45
FR001400C2O8 CM AM OBLIG IG 2025 IC FCP 3D	EUR	150	15 139 177,50	1,52
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>92 787 526,78</b>	<b>9,29</b>
IE0033758917 MUZ.ENHANCEDY.SH.TERM EUR C.3D	EUR	154 900	24 969 880,00	2,50
IE00B8DDPY03 POL US USD-INSTL-AC	USD	240 000	6 762 015,97	0,68
IE00BKPSFD61 ISHS CHINA CNY BOND UCITS ETF	USD	5 800 000	29 719 276,94	2,98
IE00BQT3WG13 ISH MSCI CHI USD-AC	USD	7 000 000	31 336 353,87	3,13
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>231 112 150,20</b>	<b>23,14</b>
LU0188167505 AXA US SHORT DURA.H.Y.A USD C.	USD	136 000	26 356 392,17	2,64
LU0234572450 GS EM.MKT EQ.PTF CL.I USD C.3D	USD	840 000	14 988 089,12	1,50
LU0318939179 FIDEL.FDS AMER.FD Y ACC USD 2D	USD	1 100 000	28 680 461,49	2,87
LU0348927095 NORD.1 SI.GL.CLIM.ENV.BI EUR3D	EUR	500 000	15 830 000,00	1,59
LU0549545142 BLUEB.IN.GRAD.EUR.AGG.BD IEURC	EUR	75 000	11 929 500,00	1,19
LU0800573346 AXA A.E.M.S.D.L.C.B.I USD.C.3D	USD	245 000	27 066 841,05	2,71
LU0870552998 DNCA SRI EUROPE GROWTH I 4DEC	EUR	37 000,0007	10 243 820,19	1,03
LU0980583388 LOOM.S.EM.M.C.B.FD I/A USD 3D	USD	203 000	22 250 446,07	2,23
LU1390062245 LY.EUR 2-10Y I.BREAKEY.U.E.ACC	EUR	100 000	11 180 000,00	1,12
LU1429558577 LOOM.SAYL.US GR.EQ.S A USD 3D	USD	39 000	6 631 584,85	0,66
LU1681040652 AM.US TREAS.7-10 UCITS ETF DR	USD	105 000	24 295 810,17	2,43
LU1876460731 AXIOM OBLIGATAIRE CL.C EUR4DEC	EUR	13 714	26 221 305,14	2,63
LU2145463027 ROB C G SM E E IC USD C.	USD	100 000	5 437 899,95	0,54
<b>TOTAL Contrats financiers</b>			<b>529 998,60</b>	<b>0,05</b>
<b>TOTAL Contrats financiers avec appel de marge</b>			<b>254 998,60</b>	<b>0,03</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-1,40</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>-4 873 487,34</b>	<b>-0,49</b>
MARF.EUR Appels marge futures	EUR	-2 760 575	-2 760 575,00	-0,28
MARF.JPY Appels marge futures	JPY	-24 521 250	-173 847,93	-0,02

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
MARF.USD Appels marge futures	USD	-2 075 671,5	-1 939 064,41	-0,19
<b>TOTAL AUTRES PAYS</b>			<b>4 873 485,94</b>	<b>0,49</b>
ECXXH3F00002 EURUSD-CME 0323	USD	1 160	224 064,65	0,02
ESXXH3F00002 Mini SP500- 0323	USD	-200	1 271 775,89	0,13
FDAXH3F00002 DAX-EUX 0323	EUR	-50	486 025,00	0,05
FESBH3F00002 STXE Bank-E 0323	EUR	8 500	1 338 750,00	0,13
FGBLH3F00002 BUND-EUX 0323	EUR	260	-2 241 200,00	-0,22
FSTXH3F00002 STX50-EUX 0323	EUR	-800	920 000,00	0,09
FXXPH3F00002 DJ STOXX600 0323	EUR	-3 700	2 257 000,00	0,23
MMEXH3F00002 Mini MSCIEM 0323	USD	-300	412 569,48	0,04
NKXXH3F00002 NK225-SGX 0323	JPY	210	-1 180 459,06	-0,12
RYXXH3F00002 EURJPY-CME 0323	JPY	-430	1 354 306,98	0,14
USN2H3F00002 TNote 2Y-CB 0323	USD	300	30 653,00	0,00
<b>TOTAL Marge sur options</b>			<b>255 000,00</b>	<b>0,03</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>255 000,00</b>	<b>0,03</b>
MARO.EUR Appels marge options	EUR	255 000	255 000,00	0,03
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>			<b>275 000,00</b>	<b>0,02</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>			<b>275 000,00</b>	<b>0,02</b>
<b>TOTAL AUTRES PAYS</b>			<b>275 000,00</b>	<b>0,02</b>
OESXF3C00007 OESX/0123/CALL/3,900	EUR	2 500	530 000,00	0,05
OVS2G3C00001 OVS2/0223/CALL/40.	EUR	6 000	-255 000,00	-0,03

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **Flexigestion Patrimoine**  
Identifiant d'entité juridique: 9695008ZFKWURGBWSW60

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

5% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Non concerné.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Non concerné. Pas d'indicateurs.

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Lazard Credit FI SRI	Dettes subordonnées	4,66	OCDE
EdR SICAV - Financial Bonds	Dettes subordonnées	4,20	OCDE
Futures Eurostoxx Banks	Action	4,10	Europe
La Francaise Sub Debt	Dettes subordonnées	3,73	Europe
CM-AM Convertibles Euro	Convertibles	3,15	Europe
iShares MSCI China A	Actions	3,14	Chine
iShares China CNY Bond UCITS	Obligations	2,98	Chine
Fidelity Funds - America Fund	Actions	2,87	USA
AXA World Funds - Emerging Markets Short Duration	Obligations	2,71	Émergents
Axiom Obligataire	Obligations	2,63	OCDE



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de **5%** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

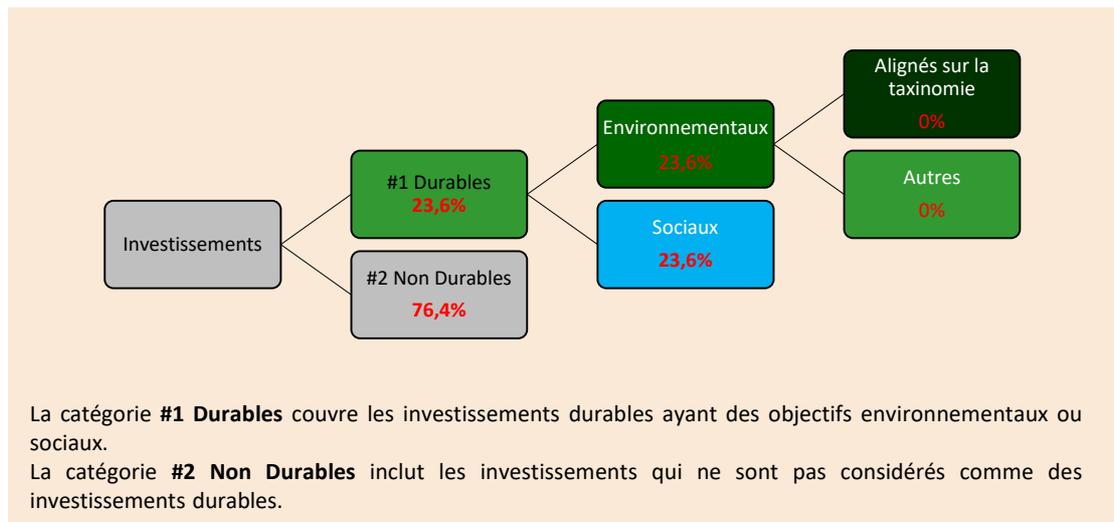
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Nous concerné car fonds de fonds.



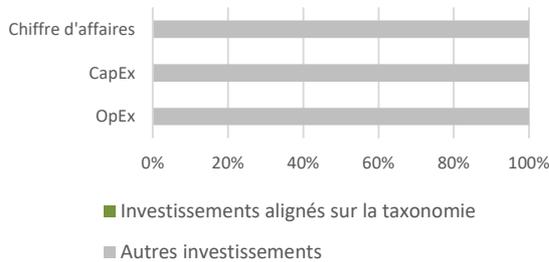
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit **0%** (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **23,6%** (E & S) car nous sommes en fonds de fonds.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence durable : NA

- **En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence durable : NA

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence durable : NA

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence durable : NA

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence durable : NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Fonds Commun de Placement*  
**FLEXIGESTION PATRIMOINE**  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les**  
**comptes annuels**  
**Exercice clos le 30 décembre 2022**

KPMG S.A.  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.  
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles et du Centre.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Fonds Commun de Placement FLEXIGESTION PATRIMOINE**

4, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 2

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif FLEXIGESTION PATRIMOINE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de  
Nicolas Duval Arnould  
KPMG le 17/04/2023 14:32:55

Nicolas Duval-Arnould  
Associé